

Notre position sur la vente de terrain au CFA au dernier conseil municipal

Lors du conseil du 16 novembre, une délibération concernait la vente au Centre de Formation des Apprentis d'une parcelle située face à son établissement, de l'autre côté de la rue Marcel Cachin. Le projet du CFA présenté en commission englobait aussi une extension possible entre la rue Marcel Cachin et la digue de Loire, sans que cette extension soit à l'ordre du jour. Si le terrain au sud de la rue Marcel Cachin est en zone mixte, et donc avec la possibilité de construire, le terrain au nord est une zone agricole, où le règlement ne permet plus de construire sur les terrains les plus exposés aux débordements de la Loire. Nous avons clairement indiqué que nous n'étions pas contre l'extension du CFA mais que nous ne voulions pas qu'elle soit réalisée au détriment de terres agricoles.

Nous nous sommes associés à la demande de report de vote formulée par un autre groupe, qui n'a pas été entendue, car nous voulions que la commune clarifie sa position concernant ces terrains agricoles.

Décembre 2022